Nancy (54) : une clandestine algérienne tentée par le « retour volontaire » proposé par l’État français, mais selon elle, les 450€ ne seraient pas suffisants. Elle réclame 5000€ pour ouvrir un atelier de couture en Algérie

12/07/2026 à 17h24



Son espoir de voir leurs visas de tourisme déboucher sur des visas de travail éteint, un couple d’Algériens s’est renseigné sur l’option du retour volontaire proposé par l’État français. La maman témoigne de son expérience et du choix douloureux qui s’impose à sa famille.

[…]

Car la jeune maman arrivée d’Algérie en France, en 2023, avec son mari et en possession d’un visa de tourisme, se trouve aujourd’hui en situation irrégulière sur le territoire et donc sans droit de travailler. Et si elle s’est laissée convaincre

que le rapatriement serait, dans l'immédiat, la meilleure solution pour son couple et son bébé – quand bien même celui-ci est né dans l'Hexagone, il n'obtiendrait la double nationalité qu'à ses 13 ans –, il lui apparaît désormais que la procédure n'est pas si incitative que les textes de loi peuvent le laisser penser.

[…]

Mais quand Myriam s'est présentée à l'administration compétente, elle s'est vue proposer 150 € d'aide au départ pour son fils et 300 € pour elle. « Elle peut à peine payer le voyage avec ça, souligne Redouane Nesrouche, qui a déjà aidé des ressortissants étrangers à quitter le territoire mais jusqu'ici de manière informelle. C'est paradoxal de la part de l'État de prétendre que c'est une option envisageable. »

En Algérie, la maman de Myriam pourrait s'occuper de son petit-fils pendant qu'elle développe son idée d'activité professionnelle qui lui permettrait de gagner elle aussi un peu d'argent. « J'aimerais récupérer des machines à coudre et lancer un atelier de couture car coudre, je peux encore le faire. » Sur le papier, ce type de projet peut débloquer jusqu'à 5 000 € d'aide de l'État français au retour.

« Si je rentre sans rien, je ne pourrai rien entreprendre et ce sera la même galère qu'ici alors autant rester ici avec mon mari. » Car l'autre source d'angoisse pour cette jeune maman, c'est que le retour volontaire implique l'émission d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français) et donc l'impossibilité pour elle de revenir voir son conjoint.

[…]

L'Est Républicain